

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

Etaient Présents 41 titulaires, 4 suppléants, 18 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CAS AUX-BIC, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Jean GASTOU	à	Jacques CAZAURANG
	Jean CASABONNE	à	Martine MIRANDE
	Jean-Claude COSTE	à	Marylise GASTON
	Michel CONTOU-CARRERE	à	Claude LACOUR
	Jean-Michel IDOPE	à	Anne BARBET
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Mailys DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	David CORBIN
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
	Maïte POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
	Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
	Jacques MARQUEZE	à	Marthe CLOT
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Paule BERGES (excusée), André BERNOS (excusé), David MIRANDE (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jacques NAYA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Gérard BURS

Le 18 JUL 2018

SCHEFFER  
CLOUON & MAÏTE

## RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE D'ANCE-FÉAS : MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT

Mme CAMPELLO rappelle que lors du Conseil Communautaire du 1<sup>er</sup> février 2018, la communauté de communes a délibéré sur le plan de financement de l'aire d'accueil touristique d'ANCE-FÉAS.

Pour rappel, le projet consiste à réhabiliter le bâtiment d'accueil, dégradé et ne répondant plus aux normes sécurité et accessibilité handicapé, à améliorer la voirie et à réaménager les espaces verts afin de répondre aux objectifs touristiques suivants :

- Marquer et soigner l'entrée de la Vallée de Barétous,
- Faire de cette aire d'ANCE-FÉAS un lieu stratégique d'accueil et d'information touristique (carte de territoire, offre touristique, départ de randonnées),
- Faire de cet espace, un point d'arrêt avec des services adaptés (sanitaires, espace wifi, aire de détente, aire de co-voiturage, arrêt bus).

Le montant global du projet est estimé à 124 323.50 € HT, dont :

- 107 000 € HT pour les travaux et équipements,
- 17 323.50 € HT pour les frais d'études et d'honoraires du maître d'œuvre.

Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine apportant finalement une subvention plus importante qu'initialement prévu, il s'agit de mettre à jour le plan de financement prévisionnel :

	Montant en HT en €	%
État (DETR ou FSIL)	37 297.05 €	30,00 %
Conseil Régional	16 000.00 €	12,87 %
Autofinancement	71 026.45 €	57,13 %
<b>TOTAL</b>	<b>124 323.50 €</b>	<b>100,00 %</b>

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le plan de financement présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès de l'État, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 05 juillet 2018

Suivent les signatures

Affiché le 18.07.18

Le Président



Daniel LACRAMPE

